

**Communiqué de presse**

**Toute l'activité des entreprises de la MARTINIQUE en chiffres pour 2020**

Retrouvez l'ensemble des bilans départementaux des entreprises sur l'Observatoire Statistique des greffiers des tribunaux de commerce sur [www.cngtc.fr](http://www.cngtc.fr)

*Fort de France, le 12 mai 2021* - **Après avoir dévoilé les résultats du Bilan National des Entreprises pour l'année 2020, mettant en lumière la situation paradoxale et précaire des entreprises restées largement épargnées par la crise, le Conseil National des greffiers des tribunaux de commerce publie une analyse détaillée de l'activité économique de la Martinique**

En 2020, les dynamiques entrepreneuriales observées à l'échelle du pays connaissent de fortes disparités territoriales, en partie liées à des spécialisations dans des secteurs plus ou moins touchés par la crise sanitaire ou, à l'inverse, plus porteurs en période de reprise économique. Le bilan 2020 des entreprises de la MARTINIQUE permet ainsi de mesurer avec précision l'évolution des immatriculations, radiations et procédures collectives enregistrées au cours de l'année, afin notamment de mesurer l'impact de la crise sur le tissu économique et entrepreneurial du département.

Ainsi, on observe que :

* **4 711** entreprises sont créées en 2020 en MARTINIQUE
* **219** procédures collectives sont ouvertes en 2020 dans le département.
* les trois secteurs ayant connu la plus forte diminution du nombre d'entreprises en difficulté sont : le commerce, la construction, les activités de conseil.

En naviguant sur [la carte interactive disponible sur le site de l’Observatoire Statistique du CNGTC](https://statistiques.cngtc.fr/bilans/), vous pourrez télécharger librement l'ensemble des bilans départementaux des entreprises pour l'année 2020. Il s’agit de la troisième édition de cet outil de suivi de l’activité économique locale, conçu par le Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce et réalisé par l'institut d'études économiques Xerfi Spécific à partir des données diffusées par Infogreffe.

*Sources et méthodologie :*

*Sources et méthodologie : Réalisée par l'institut d'études économiques Xerfi Spécific à partir des informations statistiques brutes des bases de données des greffes des tribunaux de commerce, les Bilans départementaux des entreprises 2020 proposent un état des lieux complet des flux d'entreprises par département au cours de l'année. Les informations fournies via Infogreffe concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées au Registre du Commerce et des Sociétés en 2020. Le traitement et l’analyse de ces données sont réalisés par Xerfi Spécific.*

**Contact presse :**

Chloé Luce I cluce@reputationsquad.com I 06 32 80 98 18

**A propos du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce**

Présidé par Maître Sophie Jonval, le CNGTC est l’organisme représentatif des greffiers des tribunaux de commerce, exerçant dans les 141 greffes répartis sur l’ensemble du territoire français, sous l'autorité du ministère de la Justice. Le CNGTC agit en faveur de la modernisation de la justice commerciale, avec notamment la création du Tribunal digital, et investit au profit de la facilitation des parcours des entreprises, de la transparence économique et de la sécurité des affaires. La profession exerce un rôle fondamental dans le bon fonctionnement de l’économie française en accompagnant chaque moment important de la vie légale des entreprises. Les greffiers sont notamment responsables de la tenue du Registre du Commerce et des Sociétés, réunissant près de 80% des agents économiques français. <https://www.cngtc.fr/>